

Tintigny, le 07 mars 2013

Commune de Vaux-sur-Sûre

Compte rendu du Groupe de Travail 1^{er} cycle – Pilier Economique – Travailler à Vaux-sur-Sûre 31 janvier 2013

Présents :

Participants : voir liste

Bureau Lacasse : Carine MARQUET

FRW : Stéphane GUEBEN et Emilie DUBOIS, agents de développement FRW

Ordre du jour

Rappels

- ✓ L'Opération de développement Rural
- ✓ Les différentes étapes/ le déroulement

Synthèse des résultats des information-consultations suivant le pilier économique :

- ✓ Agriculture / sylviculture
- ✓ Economie, Commerce et Emploi
- ✓ Tourisme

Travail en sous-groupes

Mise en commun - résultats

Divers

Rappels

Cfr. Montage PPT en annexe.

Une Opération de développement Rural, c'est l'élaboration d'un **programme stratégique** de développement de la Commune, basé sur :

- ✓ La motivation de la commune
- ✓ La participation des habitants
- ✓ La valorisation des ressources locales
- ✓ Un développement global, intégré et durable

Le **Programme Communal de Développement Rural** de Vaux-sur-Sûre sera opérationnel en 2014. La mise en œuvre du programme (réalisation des projets) s'étalera de 2014 à 2024 (10 ans de validité)

Synthèse des résultats des information-consultations suivant le pilier économique

« Locale, verte, sociale, valorisation des ressources locales, peu consommatrice d'énergie, favorisant les cycles courts,... »

Les agents de développement présentent, via un montage PowerPoint, les résultats de la consultation suivant le pilier économique.

Les problématiques/ ressources liées à l'agriculture et la sylviculture

Structurels	Enjeux européens et mondiaux, quelle marge de manœuvre au niveau local?
Exploitations	Renouvellements, reprises par les jeunes, la taille des exploitations,...
Affectation des sols	Remembrement, rachats luxembourgeois, types de cultures (sapins de Noël, biomasse,...)
Diversification	Opportunité ? Quels supports ?
Sylviculture	Filière peu développée, opportunité de l'enrésinement,...

Les problématiques/ ressources liées à l'économie, l'emploi et le commerce

Situation	Excellente accessibilité routière, proximité des pôles d'emplois et commerciaux (positif/négatif),...
Economie	Indicateurs globalement positifs, malgré une diminution de l'activité locale, ZAE très active, difficultés d'installation pour les jeunes,...
Emploi	25% Bastogne, 25% Luxembourg, 7% de chômage, nombreux indépendants (secteur primaire), emploi des jeunes, ...
Commerces	Disparition au profit de Bastogne, peu de contacts entre les commerçants, ...
Transcommunal	Les zonings : Molinfaing et Villeroux

Les problématiques/ ressources liées au tourisme

Situation	Axes routiers, cadre vert, qualité des paysages, qualité du patrimoine, réel potentiel
Hébergement	Offre très réduite, création difficile, peu de soutien,...
Les infrastructures	Manque de panneaux didactiques, tables d'orientation, espaces de convivialité (BBQ, tables, bancs, ...), moyens de valorisation du patrimoine, des sentiers et de la nature,...
Les activités	Peu d'activités, réussite des événements ponctuels, manque d'activités pour le tourisme de proximité (loisirs ?),...
Les acteurs	Le SI actif mais insuffisant, mettre en valeur tout le potentiel du territoire, les acteurs privés sont essentiels, le multilinguisme est une faiblesse, Maison du Tourisme de Bastogne, secteur agricole et les producteurs,...
La communication	Visibilité du SI, pas d'identité propre, mise en valeur des différentes initiatives,...

Travail en sous-groupes

Dans un premier temps (groupes de travail 1^{er} cycle ou par pilier du Développement Durable), il s'agit de :

- ✓ **Vérifier** et **enrichir** le premier diagnostic – identifier les **faiblesses** et les **atouts majeurs** et pour chaque thème ;

Dans un second temps (groupes de travail 2^{ème} cycle ou thématiques) :

- ✓ Dégager des pistes d'actions pour **résoudre les problématiques majeures** et pour **valoriser les ressources spécifiques**
- ✓ Préparer le travail de la CLDR, à savoir formuler la **stratégie de développement**

Consignes :

- Rejoindre le groupe de sa couleur
- Temps 1 : se concentrer sur les problématiques et les ressources majeures du territoire
- Temps 2 : identifier 3 problématiques/ressources centrales
- Au signal, chaque groupe change de table (1 table par thématique)
- Les propositions de projets seront inscrites sur les « fiches frigo »

Mise en commun - résultats

Table « Agriculture et Sylviculture »

Informations recueillies par Carine MARQUET

AGRICULTURE

La population ne connaît pas vraiment les besoins des agriculteurs.

Sur 150 agriculteurs, il n'y a que deux représentants qui sont venus à la réunion.

L'agriculture = le paysage d'une commune.

Vaux-sur-Sûre est en zone herbagère difficile : seule l'herbe est rentable (et un peu de betterave fourragère).

Le BBB (Bleu Blanc Belge) est un atout : VAUX-SUR-SÛRE est la commune après Bastogne qui élève le plus le BBB. Les agriculteurs de VAUX-SUR-SÛRE sont fort connus en Belgique et plus loin. Mais cela reste un marché de niche fort spécifique essentiellement pour le marché belge → atout et faiblesse.

Une partie du patrimoine agricole part avec la vente aux Grand-ducaux.

Les Luxembourgeois s'approprient les terrains agricoles et empêchent les jeunes de s'installer.

La Commune peut être un élément de contact avec les agriculteurs (information, conférence...) → proactivité de la commune.

Il faut un soutien derrière les agriculteurs via la Commune (moteur de publicité pour tout ce qui est de l'agriculture traditionnelle).

Il faudrait une personne-relais au sein de la Commune qui guiderait les agriculteurs qui voudraient se diversifier.

Les terrains agricoles, propriétés communales, ne devraient être louées que pour les agriculteurs et pas pour des jeunes qui n'ont que quelques bêtes et qui travaillent ailleurs → mais cela ne fait pas l'unanimité au sein du groupe : cela tuerait définitivement la reprise par les jeunes.

Quelle aide la Commune peut-elle apporter aux agriculteurs ? Un conseiller en protection de la chaîne alimentaire ?

Pour les permis d'exploiter et de bâtir, les agriculteurs ont besoin d'aide et d'écoute.

(Prise de parole de Monsieur le Bourgmestre) Les grosses exploitations agricoles ont besoin de terres agricoles et la Commune tente d'y répondre en leur louant ses terres agricoles. La Commune soutient la diversification. La Commune a mis des produits laitiers dans les écoles communales pendant la période de la crise du lait pour soutenir les agriculteurs de VAUX-SUR-SÛRE.

Industries agricoles, l'avenir ?

Le secteur agricole est porteur de beaucoup de potentiel mais il est dénigré et sous-employé.

Voir si possibilité de coopérative pour la reprise des fermes.

Ne pas oublier les petits éleveurs et cultivateurs.

Les agriculteurs sont bien encadrés.

L'agriculteur est de plus en plus spécialisé : il est un chef d'entreprise dont la formation est importante.

Le problème de l'agriculture dépasse la Commune (secteur primaire industrie agro-alimentaire).

Les prix n'évoluent pas alors que les coûts ne cessent d'augmenter (volonté de la PAC).

La diversification biologique OK mais les subsides sont là. Les agriculteurs ont besoin des subsides pour survivre. Cela a un côté malsain : c'est toujours une question d'argent. Les changements au niveau agricole se font toujours en fonction des subsides octroyés.

Les primes environnementales sont des opportunités agricoles mais elles engendrent de grosses contraintes → il faudrait pouvoir combiner environnement et agriculture.

Valoriser les productions locales.

La diversification sous-entend que l'épouse doit travailler à l'exploitation.

Les normes pour les abattages et les produits dérivés sont un frein à la diversification.

Difficulté de diversification alimentaire (normes AFSCA).

L'AFSCA n'encourage pas la diversification des produits du terroir (trop d'investissements, trop de travail administratif...).

Même donner les restes alimentaires aux cochons n'est plus autorisé !

Vendre les produits de manière locale et à un prix acceptable.

Voir ce qu'il est possible en bio méthanisation mais en regroupant les agriculteurs.

Une alternative à la culture d'herbe : la biomasse.

Quelques agriculteurs se diversifient dans les gîtes mais les touristes demandent de plus en plus de luxe et les labels sont contraignants.

Faire du gîte à la ferme : c'est un autre métier !

Les marchés du terroir pourraient faire connaître l'agriculture.

Un atelier rural avec une fonction agricole (cf. Bertogne).

Un marché artisanal en été (cf. Sainte-Ode).

Les jardins communautaires.

Manque d'information sur ce que font les fermes de VAUX-SUR-SÛRE et des alentours : à valoriser.

Parfois les agriculteurs se lancent dans la diversification (ex. Poisson-Moulin) mais la population suit-elle ?

Problème des consommateurs : nous vivons dans un monde de formatage.

Problème du bail à ferme.

Problématique du devenir des bâtiments agricoles.

SYLVICULTURE

Cela reste essentiellement du domaine privé.

Il y a une perte de valeur des bois car existence de nombreuses petites parcelles aux propriétaires différents → elles ne sont plus entretenues.

Les fonds de bois ont fort augmenté (5.000 € / ha au lieu de 2.000 à 2.500 €).

Pourquoi mettre des résineux ? On les coupe trop vite. Les terrains de résineux deviennent mauvais après quelques plantations (pourriture rouge). Quid avec le réchauffement climatique ? La culture de résineux correspond-elle encore à une demande ? Changement du type de résineux (douglas) ?

Les feuillus : on parle en plusieurs générations.

La forêt publique avec son plan de gestion feuillus/résineux.

La forêt privée avec un but purement économique.

Il faut rééquilibrer le feuillu et le résineux.

Le plan de gestion DNF pour les propriétés communales :

- ressource économique pour la commune
- patrimoine à entretenir et à gérer en bon père de famille
- 900 ha de bois communaux sur VAUX-SUR-SÛRE
- 10 à 11 ha de mise à blanc par an

Empêcher l'exploitation forestière en période de dégel (sur les parcelles privées) car les chemins se détériorent énormément.

Table «Economie, commerce, emploi »

Informations recueillies par Emilie DUBOIS

Comment développer l'économie, l'emploi et le commerce à vaux-sur-Sûre ?

L'IMPORTANCE DE LA PLACE DE L'ÉCONOMIE DANS LA COMMUNE

Il s'agit de **soutenir la place de l'activité économique** dans la vie communale. Il s'agit avant tout d'une position politique. Cela passe par exemple par le fait de promouvoir les relations de bon voisinage entre acteurs économiques et citoyens.

SOUTENIR L'ESPRIT D'ENTREPRISE

Donner le **goût d'entreprendre**. Il s'agit ici de d'une question d'éducation et de formation à l'esprit d'entreprendre. Il existe déjà à Vaux-sur-Sûre des initiatives type « Journée Découverte Entreprise » pour les écoles primaires, celle-ci pourraient également s'étendre au 15-18 ans. Un Salon de l'entreprise pour les jeunes pourrait également être organisé, avec présentation des différentes démarches à la création d'entreprises.

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE DE VAUX-SUR-SÛRE

La commune se doit d'aménager un cadre propice à l'accueil d'activités économiques. Il s'agit de trouver les moyens d'inciter les entreprises à venir s'installer sur le territoire de Vaux-sur-Sûre plutôt qu'ailleurs.

En matière de zones d'accueil spécifiques, il s'agit de réfléchir à garder des zones disponibles à l'implantation d'activités économiques, qui soient bien situées et équipées. Le zoning de la Barrière sera notamment à développer.

En matière d'infrastructures, des initiatives de types atelier rural et/ou hall relais pourraient s'envisager.

SOUTENIR LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES TPE ET PME

Comment apporter un soutien communal à la création et à la croissance des entreprises ?

Une première piste peut être de faciliter les démarches administratives, via par exemple la création d'un système de « parrainage » (réseau de contacts et d'information, explications sur les démarches administratives, ...). L'orientation vers les opérateurs de l'animation économique ou autres aides pourrait s'organiser au niveau communal (rôle de « guichet de 1^{er} accueil).

SOUTENIR LA CONSOMMATION LOCALE

Il s'agirait de développer les circuits courts, type marché ou foire artisanale, avec association communale.

Le soutien aux commerces et entreprises locales pourrait également être renforcé par la mise en place d'une monnaie complémentaire (ex. Epi Lorrain).

Une faiblesse identifiée est qu'il y a peu de produits locaux sur le territoire communal.

L'ADÉQUATION LOCALE ENTRE OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI.

Le Data Center BNP Paribas va accueillir +/- 70 emplois. On peut espérer un certain taux d'emplois locaux. Il s'agira de tirer parti de la venue d'une telle infrastructure sur le territoire communal : développement des services, Horeca, commerces,...

Une autre idée serait de créer une banque de données « communale » reprenant les différentes compétences disponibles sur le territoire communal (« cadastres des qualifications »).

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE SOCIALE

Il s'agit de promouvoir les entreprises d'économie sociale sur le territoire.

FAVORISER LES EMPLOIS DIFFICILEMENT DÉLOCALISABLES

Il s'agit de favoriser les entreprises et les emplois ancrés sur le territoire, et donc liés aux ressources du territoire :

- ✓ Le tourisme
- ✓ L'agriculture : biométhanisation
- ✓ La forêt : bois-énergie
- ✓ Les services à la personne

« FAIRE CONNAÎTRE »

Il s'agit d'**informer** sur l'économie locale et « faire connaître » Vaux sur-Sûre, via internet notamment (veiller au référencement sur moteur de recherche).

Table « Tourisme »

Informations recueillies par Stéphane GUEBEN

1. Hébergement

Quel est l'intérêt pour un privé d'investir dans le logement touristique ?

Doit-on miser sur un tourisme basé sur du logement (=> séjour) ou sur du tourisme de proximité (=> passage basés sur la présence d'activité) ?

Les optimistes

Il y a des gîtes qui fonctionnent bien (ex. à Rosières). Ce sont des exemples à exploiter pour aider les privés qui souhaitent se lancer dans un projet.

Il y a plus de gîte qu'on ne le croit. Ils ne sont peut-être pas assez visibles.

Les aides existent mais ne sont peut-être pas connues.

Les septiques

Investir dans un gîte n'est pas très intéressant pour un privé. Est-ce rentable ? N'est-ce pas plus dur que de simplement louer ?

Finalement quelle est la différence entre les besoins en logement pour le tourisme et le logement pour les habitants ? Investir dans l'un n'est pas incompatible avec l'autre.

Y-a-t-il encore assez de bâtiments (de cachet ?) disponibles à la transformation en gîtes (ou en logements à vocation touristique) avec la pression immobilière occasionnée par l'augmentation de la population récente (et future) ?

Evolutions

Les gens recherchent des gîtes confortables, mieux que leur propre domicile.

La plupart des touristes sont propres et discrets. On ne les remarque même pas.

Souhait de préserver un certain cachet dans les bâtiments et les villages. Souhait de garder une certaine quiétude. Crainte des désagréments d'un tourisme de masse.

Être très vigilant à ne pas créer un tourisme de masse (gros camping,...)

Ne pas installer de grosses infrastructures de logements dans les villages.

L'effet boule de neige :

- Il y a plus de nuitées sur la commune de Sainte-Ode, mais il y a un travail important qui est mené par M. Juseret (SI) pour dynamiser le territoire et le faire connaître.
 - Si l'idée est de stimuler des privés à créer des logements à vocation touristique, il faut alors qu'ils y voient un potentiel de revenu. Il faudrait dès lors que la région soit d'abord attractive et attire plus de touristes pour espérer une réaction des privés en termes de logement.
- ⇒ Il faut d'abord se concentrer sur l'offre d'activités

2. Activités :

Il y a **trop d'activités** (fête de village, théâtre, brocante,...). Elles sont peut-être éparpillées mais les gens sont mobiles. Une amélioration peut-être apportée pour **coordonner l'agenda** et mieux faire connaître les diverses organisation (surtout pour un public extérieur).

WE Wallonie est très intéressant mais dommage que cela ne dure qu'un WE, ça ne tombe pas toujours bien et on n'a pas le temps de voir tout ce que l'on voudrait voir.

Il n'y a rien de spectaculaire à voir à Vaux-sur-Sûre.

Concentrer ou répartir ?

Il ne faut pas saupoudrer, il faut une gestion, une coordination

L'eau

Vaux-sur-Sûre manque d'eau : on ne peut pas se baigner en été.

- ⇒ Pourtant il y a un potentiel avec le lac de la Strange
 - Que peut-on y faire ? Il n'est pas valorisé. Pourtant il y a là une opportunité d'organiser des événements.
 - Le Cercle Culturel a déjà eu pour projet de faire un spectacle extérieur, mais il a été abandonné (trop de difficultés. Ex : parking, logistique,...)
 - Il serait intéressant de concentrer toutes les forces sur un seul site comme celui-là.
 - Il manque un site important de loisirs permettant aux touristes (proches ou lointains) de trouver une offre minimum de loisir. Ce site pourrait être exploité.
- ⇒ Attention il y a des normes pour les zones de baignades
- ⇒ On dit de Vaux-sur-Sûre que c'est le « pays des milles sources »

Ressources

- Le vélo :
 - C'est un loisir qui a le vent en poupe partout en Ardenne.
 - Il faut différencier la pratique sportive et la pratique familiale (moins évidente sur un territoire comme VAUX-SUR-SÛRE avec d'important dénivelé.
- Les promenades :
 - Ravel : dommage que Bastogne ne continue pas
 - Le GR 51 est officiellement balisé à partir de cette année sur le territoire de Vaux-Sur-Sûre.
 - La sécurité routière concerne aussi les touristes. Il est important de pouvoir se balader en se sentant en sécurité
- Les skis existent mais ne sont pas sortis cette année. (à confirmer)
- Le projet de golf : pourquoi pas, cela répond à la demande d'un certain public
- Les nouvelles technologies : balisage ou chasse aux trésors

Le public :

Il ne faut pas oublier les publics voisins ou proches. Par exemple, nous allons bien au lacs de Neufchâteau

Les acteurs :

Le Parc Naturel : on en profite peu.

La Maison du Tourisme de Bastogne centre tout sur Bastogne.

Les forces vives sont le SI, la Commune et les ouvriers communaux. Il y a aussi les citoyens et le Conseil Consultatif Communal des Aînés (ex. noms de rue).

Le SI n'est pas bilingue. Ce n'est pas normal.

Le tourisme est un métier, il y a besoin d'une professionnalisation de ce secteur

3. Communication :

Le tourisme est un **métier** comme un autre :

- ⇒ Davantage de compétences professionnelles permettraient :
 - D'améliorer la communication (des activités et entre les acteurs)
 - D'améliorer la qualité du multilinguisme
 - Multilinguisme au SI
 - En stimulant les acteurs de terrains
 - En créant des formations pour les acteurs de terrains
 - D'améliorer la visibilité du SI :
 - Tout d'abord sur internet (site + dynamique, mieux référencé, trilingue !)
 - Ensuite celle du local
 - Le SI est peu visible et situé à Sibret, aux portes de Bastogne, dès lors les touristes se rendent directement à Bastogne.
 - Les panneaux le long de la N85 renvoient automatiquement vers Bastogne
 - Il faudrait des panneaux présentant les villages.

Syndicat d'Initiative :

Les touristes cherchent Vaux-sur-Sûre et non Sibret alors pourquoi le SI est-il là-bas ?

A Chiny, il se situe bien à Jamoigne et c'est une commune très touristique. (NDLR : après vérification, le SI de Chiny se situe dans le village de Chiny, c'est l'administration communale qui se situe à Jamoigne)

Bastogne :

Quid de l'opportunité de l'attractivité touristique de Bastogne ? Est-ce un atout ou une faiblesse ? Comment l'exploiter ?

Traitement différencié (inégalitaire) par la Maison du Tourisme de Bastogne.

Identité :

On parle toujours de l'Ardenne mais Vaux-sur-Sûre à une spécificité qu'il faudrait exploiter : il s'agit d'un haut-plateau.

Bastogne opportunité ou menace ? On pourrait communiquer l'atout de Vaux-sur-Sûre « une commune proche de Bastogne ».

Il faudrait un fil rouge, une thématique à exploiter

- L'eau pure
- Les milles sources

4. les priorités :

1. Avant de passer à l'action il faut **définir quel tourisme** développer à VAUX-SUR-SÛRE ?
=> **Professionnaliser** le secteur (plus de coordination)
2. Concentrer toutes les forces sur le développement du site des **étangs de la Strange**
3. Améliorer **la visibilité et la communication**
3. Pour valoriser et faire connaître ce qui existe sur le territoire, il faut d'abord commencer par bien le connaître : => **recenser**
4. Aménager le **Ravel et les sentiers** en valorisant la nature et le patrimoine par des aires de repos, de convivialité ou des installations didactiques.

Participants à la réunion du 31/01/2013

Présents

Titre	Nom	Prénom	N°	Adresse	CP	Localité
M.	Adam	Bruno	58	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Besseling	Yves	8	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Clotuche	Maryse	1	Chaussée de Neufchâteau	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Créer	Alfred	72	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Dasnoy	Jean-Louis	33	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Davreux	Serge	13A	Cobreville	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dechambre	Francis	92	Chaussée de Saint-Hubert	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	15	Rue de Marche	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dufour	Lucien	12	Rue de la Gare	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	22	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	35	Rue du Wez	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Hubert	Corinne	17D	Assenois	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Jaumotte	Christian	66	Rue du Centre	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Lahaye	Pascal	19C	Poisson-Moulin	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Laloy	Luc	68	Route de Neufchâteau	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Lecomte	André	10	Remience	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Lefevre	Philippe	7A	Hompré	6640	VAUX-SUR-SURE
M	Leyder	Olivier	36B	Juseret	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Leyder	Guy	98	Grand-Pré	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lhoas-Louis	Vinciane	54A	Morhet	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Louis	Léonce	26	Remichampagne	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Luc	Anne	16A	Nives	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Mayon	Benoît	14	Poisson-Moulin	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Nicolay	Pierre	31B	Chemin de Martelange	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Paul	Claude	6	Rue Moulin	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierre	Laurent	37	Juseret	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Pierret	Alin	77	Juseret	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pierret	Michelle	5	rue de Chestraimont	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	7	Rue de Chestraimont	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Poncé	Céline	15D	Assenois	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Reyter	Sonia	95E	Bercheux	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Scouman	Vincent	1	Grandru	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Josette	80	Rosières	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	91C	La Barrière	6640	VAUX-SUR-SURE